

AU CŒUR DES COUPES



BÉATRICE GRAF LATEO

Au Cœur des Grottes est un lieu d'accueil et d'hébergement pour les femmes victimes de violences domestiques, de la traite des êtres humains (exploitation de la force de travail ou sexuelle), du mariage forcé, du risque de crime d'honneur. Notre association est issue de l'Armée du Salut, qui en 1902 venait en aide, notamment, aux jeunes filles alémaniques mises enceintes hors mariage, puis à des femmes venant de différents pays au gré des migrations. C'est sous la présidence du Dr Jean-Charles Rielle, député au Grand Conseil et ancien Conseiller national socialiste, que la Fondation de droit privé Au Cœur des Grottes a été créée il y a 10 ans. Une fête a célébré cet anniversaire le 6 avril 2016, au cours de laquelle Guy Vibourel, Président du Conseil de fondation, a annoncé que ce sont plus de 1'000 femmes et enfants qui ont pu être hébergés durant cette décennie.

Une action attentive

Aujourd'hui, 40 femmes et 35 enfants peuvent être logés dans les deux foyers des Grottes, dans la maison Prévost et

dans celle de Riant-Parc, offerte par la Ville de Genève en 2015, mais rénovée avec des fonds privés. La Fondation dispose aussi d'un studio et d'une Boutique de seconde main Aux Trésors Retrouvés (Rue de Zurich 40), qui permet à des résidentes du foyer d'effectuer des stages de réinsertion. Ces femmes bénéficient toutes de formations qualifiantes afin de pouvoir vivre ensuite de manière autonome, indique Mme von Arx-Vernon, directrice adjointe. En revanche, le foyer ne peut pas accueillir des femmes ayant des problèmes psychiatriques ou de dépendance. Même si certaines n'ont pas de permis, elles sont annoncées à l'Office cantonal de la population et certaines n'émargent pas à l'aide sociale publique afin de faciliter, à terme, l'obtention de permis. Les apprenantes restent au foyer le temps que durent leurs démarches juridiques et leur formation assurées par des fonds privés. Une fois prêtes à subvenir à leurs besoins, elles obtiennent en général un permis de travail. La Fondation les aide à trouver un travail et un logement.

Attention femmes en danger

Membre consultatif de l'organe de pilotage du Service de coordination contre la traite des êtres humains (TEH) et le trafic de migrants (SCOTT), la Fondation dispense aussi des formations grâce à son expertise dans la lutte contre la TEH. La peur étant toujours présente, les victimes sont souvent dans l'impossibilité de donner des informations claires et précises avant qu'elles ne reprennent confiance en elles et en la capacité des institutions à assurer leur sécurité, explique Mme von Arx-Vernon, également députée au Grand Conseil. En cas de besoin, les femmes menacées sont mises à l'abri chez des personnes de confiance : cela vaut surtout pour les jeunes filles confrontées à des mariages forcés, qui sont interdits en Suisse depuis juillet 2013. Dans l'intervalle, une

plainte est enregistrée auprès de la police qui convoque les familles pour leur expliquer les règles en vigueur dans notre pays. Toutes les femmes en danger sont accompagnées partout par du personnel très qualifié, précise la directrice adjointe.

Inégalités devant les coupes

Sur un total de produits de 2'361'000 francs, une bonne moitié provient de fonds privés (dont de nombreuses fondations) et la coupe votée ferait passer la subvention de la Ville de 741'800 à 727'000 francs. Mme von Arx-Vernon se déclare reconnaissante du soutien des autorités de la Ville de Genève, particulièrement de la maire Esther Alder et de la Conseillère administrative Sandrine Salerno, surtout après le don de la maison de Riant-Parc. Mme von Arx-Vernon affirme que le coupe de 15'000 francs est déjà compensée grâce au partenariat public-privé (fonctionnement de base de la Fondation), ce qui n'entraînera ainsi aucun licenciement ni refus d'accueil de victimes. Toujours membre du Conseil de fondation, Jean-Charles Rielle trouve le message de baisse de 2% du Conseil municipal particulièrement difficile pour les petites structures d'autant plus avec des coupes linéaires qui sont arbitraires et ne font pas de choix. C'est une vraie perte qui oblige à un effort supplémentaire pour trouver des fonds ailleurs, travail plus facile pour de grandes associations disposant d'un large réseau. Il rappelle que les tâches assumées par les associations reviendraient beaucoup plus cher à la collectivité, État et Ville, qui ne pourraient de toute façon pas remplir ces missions.